



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 2 avril 2008 — N° 65

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Gendron (Abitibi-Ouest) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt immédiat de toutes les ententes salariales ayant lié le premier ministre du Québec et le Parti libéral du Québec au cours des dix dernières années.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Gendron (Abitibi-Ouest).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 37, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

2 avril 2008

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 75 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 68 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. Caire (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 392 Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'assurance maladie

La motion est adoptée.

2 avril 2008

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 180 citoyens et citoyennes de la circonscription de Labelle, concernant la reprise des activités à la scierie de Mont-Laurier.

(Dépôt n° 868-20080402)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le soutien à l'alphabétisation populaire sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 4 287 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Malavoy (Taillon);

(Dépôt n° 869-20080402)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 4 487 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Desrochers (Mirabel).

(Dépôt n° 870-20080402)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 440 citoyens et citoyennes de la circonscription de Matane, concernant la possible disparition de la circonscription de Matane dans le cadre de la réforme de la carte électorale.

(Dépôt n° 871-20080402)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

2 avril 2008

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Gendron (Abitibi-Ouest) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt immédiat de toutes les ententes salariales ayant lié le premier ministre du Québec et le Parti libéral du Québec au cours des dix dernières années.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **40** en annexe)

Pour : **24** Contre : **79** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Desrochers (Mirabel) et Mme Lapointe (Crémazie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des adultes en formation, et remercie tous les acteurs et partenaires de l'éducation des adultes et de la formation continue qui contribuent à améliorer constamment les services offerts à la population, en étant à l'écoute de ses besoins et en favorisant l'expression de sa demande de formation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Côté (Dubuc) présente une motion concernant l'utilisation du pistolet à impulsions électriques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 avril 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le principe du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 69 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 69 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

2 avril 2008

Adoption

M. Bachand, ministre du Tourisme, propose que le projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 62 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 3 avril 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 56, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 3 avril 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

2 avril 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Gendron (Abitibi-Ouest) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les ententes salariales ayant lié le premier ministre du Québec et le Parti libéral du Québec au cours des dix dernières années :

(Vote n° 40)

POUR - 24

Bérubé	Gaudreault	Lelièvre	Pelletier
Bouchard	Gendron	Lemay	<i>[Rimouski]</i>
Cloutier	Girard	Malavoy	Trottier
Côté	Harel	Maltais	Turp
Curzi	Lapointe	Marois	Wawanoloath
Dionne-Marsolais	<i>[Crémazie]</i>	Morasse	
Drainville	Legault	Pagé	

CONTRE - 79

Arcand	Deschamps	Laporte	Proulx
Auclair	Desrochers	Leblanc	Reid
Auger	Diamond	L'Écuyer	Riedl
Bachand	Domingue	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roux
Beauchamp	Dorion	L'Écuyer	Roy
Beaupré	Dubourg	<i>[Pontiac]</i>	<i>[Lotbinière]</i>
Bécharé	Dumont	Légaré	Roy
Benjamin	Dupuis	Lessard	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Benoit	Fournier	Lévesque	Roy Verville
Bergman	Francoeur	MacMillan	Schneeberger
Blais	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Sklavounos
Bonnardel	Gautrin	Marsan	St-Pierre
Boulet	Gingras	Ménard	Taillon
Camirand	Gonthier	Merlini	Thériault
Charbonneau	Gosselin	Méthé	Therrien
Charest	Grandmont	Morin	Tomassi
Charlebois	Grondin	Morissette	Vallée
Clermont	Hamad	Ouellette	Vallières
Copeman	James	Ouimet	Whissell
Couillard	Jérôme-Forget	Paquet	
Courchesne	Lapointe	Pelletier	
Dampousse	<i>[Groulx]</i>	<i>[Chapleau]</i>	